



## L'État soutient le Projet Urbain Global de Draguignan... en octroyant une dotation de près de 2,2 M€ !

---

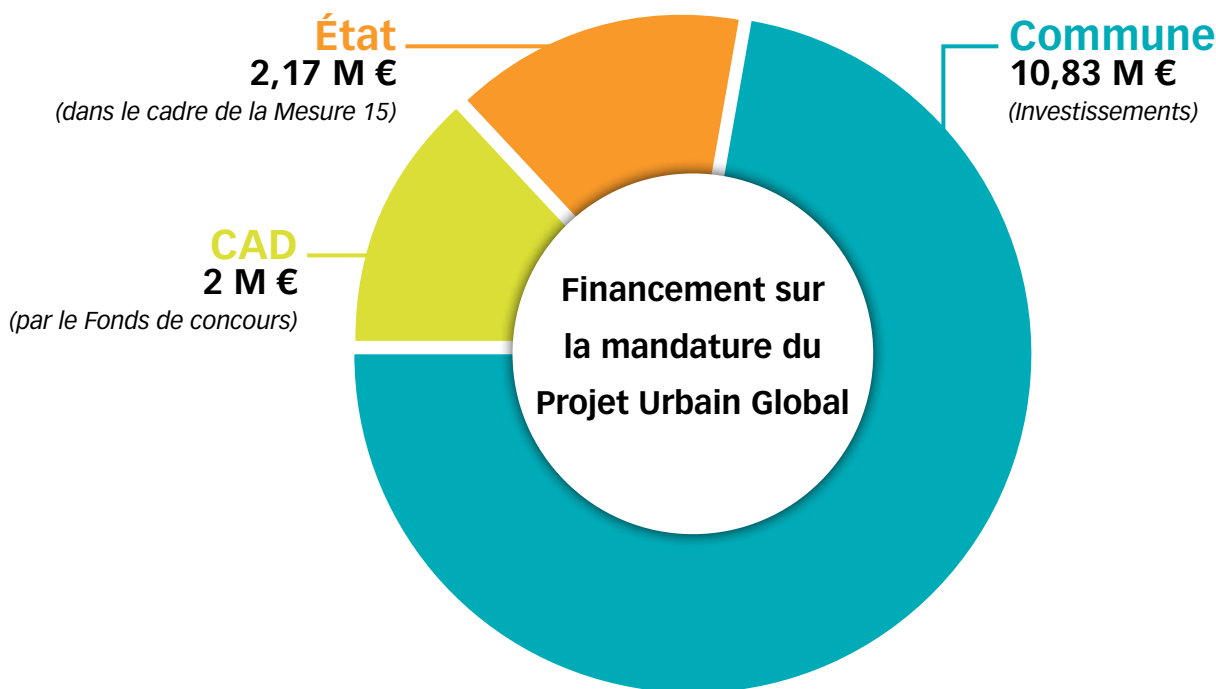
*Le 12 mai dernier, dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement public local (SIPL) prévu dans la loi de finances 2016, le sous-préfet Philippe Portal a eu le plaisir d'annoncer au maire Richard Strambio que la ville de Draguignan avait été retenue avec 52 autres communes et que l'État confirmait sa participation financière au Projet Urbain Global de Draguignan.*

Dans un contexte socio-économique de plus en plus tendu pour les collectivités, cette participation financière de l'État va permettre à la municipalité de lancer plusieurs grands chantiers nécessaires à la redynamisation et au rayonnement de la ville de Draguignan, afin qu'elle puisse retrouver de l'attractivité et jouer pleinement un rôle moteur sur l'ensemble de son territoire.

Néanmoins, comprenez que ces subventions ne sont pas une manne tombée du ciel, mais bien le fruit d'un travail pertinent mené avec rigueur depuis 20 mois par le maire Richard Strambio et son équipe municipale, notamment Frédéric Marcel, délégué aux projets urbains globaux, Christine Niccoletti (commerce, animation),

Sylvie Francin (urbanisme), Sophie Dufour (économie, emploi, marchés publics), Grégory Loew (politique de la ville et de la vie des quartiers), Danielle Adoux-Copin (développement durable et environnement)...

Lors de la signature de la convention en sous-préfecture, en présence de sa Première adjointe, Christine Prémoselli et du conseiller municipal chargé de piloter le PUG, Frédéric Marcel, le premier magistrat a remercié le sous-préfet Philippe Portal de *"l'intérêt qu'il portait à ce dossier et de prendre en compte les mesures importantes inhérentes au projet urbain global, avec ses faiblesses et ses points forts."* avant de rappeler avec humour *"que l'argent avait toujours été le nerf de la guerre."*



### Faire vivre le cœur des villes...

Le 2<sup>e</sup> comité interministériel aux ruralités qui s'est tenu le 14 septembre 2015 à Vesoul avait pour mission de favoriser l'amélioration de la qualité de vie et l'attractivité des territoires au travers de 21 nouvelles mesures.

À ce titre, l'État a consenti 1 milliard d'euros pour l'ensemble des territoires français, reparti entre autres de la façon suivante : 200 millions d'euros destinés à l'équipement des territoires ruraux (DETR), 500 millions d'euros pour les opérations d'investissement (accessibilité, infrastructures en faveur de la mobilité, de la construction de logements...) et 300 millions d'euros pour accompagner la revitalisation et le développement des bourgs-centres et des villes de moins de 50 000 habitants.

Le premier ministre a donc chargé les préfets de Région de la gestion de cette enveloppe, laquelle, pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur, représente un "pactole" de 15 382 980 €.

La ville de Draguignan s'est donc naturellement intéressée à "la mesure 15" dont la substance concernait plus particulièrement les collectivités inscrites dans le cadre d'un projet global de développement territorial.

### ...en apportant un soutien à l'investissement local

Ayant pris connaissance des mesures en question en octobre 2015, le maire de Draguignan, les élus de la ville et son administration se sont activés et ont contacté les services de l'État pour se positionner sur ce dispositif qui répondait parfaitement aux objectifs du projet urbain global (PUG) de la commune, en cours d'élaboration depuis déjà 18 mois. Des réunions de travail entre les services de l'État et les élus porteurs du projet ont ainsi permis d'élaborer un dossier pertinent, défendu à plusieurs reprises au cours de réunions officielles en sous-préfecture, les 8 février et 4 mars, avec un dépôt définitif le 22 mars 2016.

Ce dossier a été soutenu officiellement en sous-préfecture par les élus municipaux, notamment le conseiller municipal délégué au PUG et président de la SAIEM, Frédéric Marcel, le 15 avril 2016, afin que le sous-préfet puisse défendre la candidature de la ville de Draguignan en Avignon le 26 avril. *"Nos projets sont structurants et vont avoir un réel impact sur la qualité de la vie des Dracénois et sur le développement du dynamisme et de l'attractivité du territoire."* a souligné l'élu.

## Une démarche vraiment structurante et très volontaire

Les premières réalisations concrètes dans les semaines à venir seront :

- la mise en place des panneaux de jalonnements dynamiques des parkings (*ces panneaux permettront d'orienter et d'informer en temps réel les dracénois et les touristes du nombre de places disponibles et apporteront en complément des informations relatives aux diverses manifestations de la commune de Draguignan*),
- la mise en discrétion des réseaux ERDF sur la rue de Trans,
- l'éclairage dans le centre historique,
- la création de salles d'exposition dans le cloître de l'Observance.

D'ici la fin de l'année, des projets d'envergure débiteront, notamment la rénovation du parking de la Victoire et l'aménagement du boulevard Clemenceau.

La suppression d'une voie de stationnement au profit de l'agrandissement des trottoirs est également à l'étude sur ce boulevard. L'option définitive sera présentée prochainement aux Dracénois lors de réunions publiques. Un pôle d'échange multimodal sera également aménagé, ainsi que de nouvelles pistes cyclables (en ville et en périphérie).

Par ailleurs, afin de lutter contre le commerce de périphérie qui participe à la destruction de l'unité du cœur de ville et à l'amplification de la vacance des locaux, un contrat de revitalisation artisanale et commerciale va être établi, et des mesures de préemption de fonds de commerce seront prises.

Parmi les autres mesures programmées, on retiendra le point d'accueil social "La Fabrique", qui sera mis en place prochainement, ainsi que la création d'un musée d'Arts et d'Histoire à vocation régionale et l'aménagement de parcours spécifiques (eau, patrimoine, art...), afin d'attirer davantage de touristes, avec en ligne de mire pour la Cité du Dragon une labellisation "Pays et ville d'Art et d'Histoire".

### Opérations au titre de la mesure N° 15

	Montant des travaux HT	Montant HT sollicité (40%)
Aménagement du boulevard Clemenceau	2 750 000 €	1 100 000 €
Rénovation du parking de la Victoire	1 142 400 €	456 960 €
Aménagement de la place du Marché	400 000 €	160 000 €
Mise en place de panneaux de jalonnement dynamiques pour les parkings publics payants de la Ville	140 565 €	56 226 €
Effacement du réseau ERDF	250 000 €	100 000 €
Restauration du campanile de la tour de l'Horloge	96 100 €	38 440 €
Éclairage du centre historique	109 140 €	43 656 €
Lavoir Capesse	55 010 €	22 004 €
Création de 3 salles d'exposition au cloître de l'Observance	64 741,85 €	25 896,74 €
Église des Minimes	137 500 €	55 000 €
Aménagement de salles de dépôt archéologique - Dortoirs des Frères de l'Observance	304 130 €	121 652 €
<b>Total</b>	<b>5 449 586,85 €</b>	<b>2 179 834,74 €</b>

